

BULLETIN MUNICIPAL

MONTFORT-SUR-ARGENS

#60

PRINTEMPS/ÉTÉ



www.montfort-sur-argens.fr



Le mot du Maire

Chères Montfortaises, chers Montfortais

Notre quotidien est toujours marqué par la situation sanitaire liée à la Covid 19. Restrictions de déplacement, confinements plus ou moins stricts, fermetures de services rythment nos vies depuis plus d'un an. Mais maintenant la vaccination se généralise, elle est accessible grâce aux nombreux dispositifs déployés en proximité et à l'abaissement de l'âge des publics concernés. Cette vaccination m'apparaît comme la seule issue sécuritaire à cette pandémie, nous permettant de retrouver pour cet été, je le souhaite, en responsabilité, nos activités, familiales, économiques, sociales.

Au-delà de cette pandémie, notre quotidien s'inscrit dans notre environnement, son évolution, sa défense. Nous connaissons depuis plusieurs mois une période de forte sécheresse. Nous enregistrons un déficit pluviométrique de plus de 500 mm sur une année normale qui se situe à 800 mm. L'Argens est à ce jour à un niveau de fin d'été. La nappe profonde dans laquelle nous puisons notre eau potable est aussi marquée par cette sécheresse. Pour les mois futurs, il va nous falloir veiller à réduire notre consommation d'eau, adopter des pratiques vertueuses (binage, paillage, adaptation des espèces, etc.) dans vos jardins pour limiter les besoins d'arrosage.

Notre environnement est aussi impacté par notre production de déchets ménagers. Diverses lois récentes ont durci les conditions de collecte, valorisation et élimination de nos ordures. Ces lois sont nécessaires pour protéger notre planète, nous ne pouvons plus continuer à enfouir des déchets en polluant de vastes étendues de nos territoires. Ces lois se traduisent par une augmentation du coût de l'ensemble de la filière : pour y faire face, notre communauté d'agglomération, la Provence Verte, a dû voter récemment une hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. En moyenne, sur notre commune cela représentera un surcoût d'environ 25 euros par an et par foyer. La seule solution pour ralentir la hausse du coût de cette compétence « déchets » est la réduction de production d'Ordures Ménagères. Il nous faut réduire, trier, valoriser. Diverses solutions

et mesures (collecte cartons, tri bio déchets, tarification incitative) seront mises en oeuvre dans les prochains mois et années pour vous inciter et vous permettre d'être pleinement acteurs de cette thématique.

Enfin, au moment d'élaborer notre budget pour l'année 2021, votre conseil municipal s'est projeté pour notre avenir. Nous devons faire face au renchérissement de l'exercice de nos actions pour répondre à toujours plus d'exigence sécuritaire et de qualité de service. Devant préserver nos capacités d'investissement pour continuer à modeler, adapter notre commune pour demain, nous avons fait le choix d'augmenter le taux d'imposition du foncier bâti. Ceci n'est jamais très populaire mais restera mesuré à environ 45€/an pour un foyer moyen. Cela s'inscrit aussi dans une période où la Taxe d'Habitation a été supprimée pour 80% des ménages à ce jour, leur faisant économiser plusieurs centaines d'euros par an.

Nos projets structurants restent concentrés sur notre école, notre salle des Fêtes, les multiples aménagements de notre cadre de vie. Nous portons des projets pour notre quotidien et notre avenir, nous devons nous donner les moyens de les accomplir.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal, une rapide sortie de crise sanitaire et un bel été 2021.

Eric Audibert



DU COTÉ DES TRAVAUX...

CRÉATION DU « PASSAGE ISNARD »

Dans sa démarche de développement des déplacements « doux » la municipalité a fait réaliser une voie piétonne reliant la rue des écoles à celle du Ferrailon .

En complément de la passerelle sur le canal, ce cheminement pédestre sécurisé, permet à présent de se rendre du centre du village à l'école en évitant les axes de circulation.

Le regretté Gilbert Isnard qui a longtemps œuvré à la transmission de la langue provençale aux enfants du village, aurait salué qu'une partie de sa terre conduise vers l'éducation et l'aurait certainement tendrement nommé « lou camin deis escoulan »



CITY STADE

L'espace city stade vient de compléter son dispositif par la création d'un « Bike Park », espace ludique réservé aux deux roues non motorisées et destiné aux enfants et adolescents de tous niveaux.

Nous souhaitons qu'il offre des opportunités d'apprentissage, de loisirs, et devienne pour notre commune un atout supplémentaire dans la promotion de l'activité sportive et du vivre ensemble.

Dans cette optique de cohésion multigénérationnelle, un abri a également été créé pour devenir le point de rendez-vous de toutes et tous dans le respect des lieux.

Le dispositif est complété par deux luminaires solaires qui offriront la possibilité de prolonger les activités du city stade en soirée.

Afin d'éviter toute gêne du voisinage, un arrêté municipal vient réguler les horaires d'utilisation en fonction de la saisonnalité.

ENJEU ECONOMIQUE

PROJET « REMISES CŒUR DE VILLAGE »

Notre commune se développe démographiquement et regagne en vitalité économique et sociale. Pour poursuivre cet élan, la municipalité soutient les projets d'installation économique.

Dans ce contexte il a été décidé de réhabiliter d'anciennes remises situées au bord du jardin de la mairie, en partenariat avec les Bâtiments de France afin d'y installer un ou plusieurs commerces.

L'enjeu de ce projet est de participer à dynamiser le cœur de village ; c'est un enjeu très fort pour la commune et ce lieu doit répondre à plusieurs objectifs :

- Un lieu de vie quotidien, tout au long de l'année.
- Un lieu qui tisse des liens de partenariats avec les commerces et associations existantes pour s'impliquer dans le dynamisme culturel et social de la commune.
- Le projet s'articulera autour d'une activité principale, type café-brasserie, restaurant etc ... Le projet pourra s'articuler autour de 2 activités distinctes, présentées conjointement sur une candidature.
- La création d'évènements pour dynamiser le lieu sera accueillie favorablement ainsi que des propositions de services de proximité.



Pour consulter l'intégralité de l'appel à projet, rendez-vous sur le site internet de la commune :

> www.montfort-sur-argens.fr

Cliquez sur l'onglet : **SERVICES PUBLICS**

> **Appels à projets**

> **Téléchargez le document**



SONDAGE LE COMPOSTAGE ET LES MONTFORTAIS

**À découper selon les pointillés
et à retourner à l'accueil de la mairie
ou à la boulangerie.**

Merci de ne pas répondre si vous avez déjà répondu à ce sondage via internet durant la quinzaine d'Avril, lors de l'opération « TOUS AU COMPOST ».

La part des déchets compostables dans les ordures ménagères est encore trop importante.

Selon les chiffres du SIVED, sur le territoire de la Provence Verte, qui compte 100358 habitants, le poids par habitant et par an des ordures ménagères résiduelles (OMR) est de 282 kg/hab/an et les poids des déchets ménagers et assimilés (DMA) est de 705 kg/hab/an.

Ces chiffres sont en baisse depuis 2015 mais malgré tout encore trop élevés.

La loi sur l'Economie Circulaire nous fixe comme date butoir le 31 Décembre 2023, date à laquelle, l'obligation de tri des biodéchets à la source (en cuisine comme dans nos jardins) s'appliquera à tous.



Une manière simple de contribuer à cet effort collectif consiste à composter les déchets alimentaires et de jardin, ceci participant de manière significative à la baisse du poids des OMR.

Qu'en est-il de la pratique des montfortais à ce sujet ?

La commune vous soumet ce sondage et vous invite à répondre de la manière la plus sincère possible aux questions qui vont suivre :

VOUS ET VOTRE ENVIRONNEMENT

Type d'habitation

- Appartement Maison de village Maison individuelle

Surface du terrain

- 0 à 250 m² 250 à 1000 m² > 1000 m²

Disposez-vous d'un composteur individuel ?

- Oui Si oui, ce composteur est-il : composteur fourni par le SIVED

composteur du commerce

composteur artisanal

Non

Je souhaite être recontacté pour connaître les modalités de mise à disposition d'un composteur individuel

À quelle fréquence utilisez-vous ce composteur ?

- De temps en temps (parfois je jette dans la poubelle des OMR)
 Tout le temps (je ne jette rien de compostable dans la poubelle des OMR)

LES COMPOSTEURS COLLECTIFS AU VILLAGE

Savez-vous qu'il y a des composteurs collectifs installés au village ?

- Oui Non

D'après-vous combien y en-a-t-il ?

Connaissez-vous leur emplacement ?

- Oui Non

Utilisez-vous ces composteurs collectifs ?

- Oui Non

Je souhaite être recontacté pour connaître les modalités de fonctionnement

Si oui à quelle fréquence utilisez-vous ces composteurs ?

- De temps en temps (parfois je jette dans la poubelle des OMR)
 Tout le temps (je ne jette rien de compostable dans la poubelle des OMR)

Selon vous faudrait-il rajouter des composteurs collectifs au village ?

- Oui Non

Si Oui, Où selon vous ?

.....

Lors de votre inscription
aux composteurs collectifs,
des bioseaux sont gracieusement
mis à votre disposition
à la mairie.

VOUS ET LE COMPOST

Pensez-vous avoir une bonne connaissance de la pratique du compostage ?

- Oui Non

Seriez-vous intéressé par des informations supplémentaires à ce sujet ?

- Oui Non

Trouvez-vous un réel intérêt au compostage ?

- Oui Non

La municipalité vous remercie de votre participation. Les résultats vous seront communiqués prochainement.

Sachez que le SIVED propose des composteurs individuels sur simple demande mais également des formations.

Vous souhaitez être contacté pour plus d'informations :

Prénom..... Nom Téléphone.....

Adresse..... Mail

Le service Environnement de la ville de Montfort-sur-Argens dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement la collecte d'information dans le cadre de ce sondage du 15/04/2021 au fin d'étude des besoins en moyens de valorisation des déchets fermentescibles. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : Mairie de Montfort-sur-Argens et Syndicat Intercommunal de Valorisation et Elimination des Déchets Nouvelle Génération SIVED NG. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au secrétariat de la mairie de Montfort-sur-Argens.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Montfort, un lieu du livre ET du vivre ensemble !

À la médiathèque de Montfort, le terme « 3ème lieu de vie » prend tout son sens.

Elle n'est plus seulement le lieu où l'on vient emprunter un livre, elle est aujourd'hui le lieu où petits et grands se retrouvent pour partager un véritable lieu de vie, d'échange culturel et social ! Sa gratuité, l'élargissement des horaires d'ouverture, l'accessibilité physique mettent la culture à portée de mains ! Bien sûr, la crise sanitaire a quelque peu mis entre parenthèses les activités mais l'équipe a su s'adapter pour assurer la continuité du service tout en respectant les mesures gouvernementales.

L'ouverture des nouveaux locaux en septembre 2019 a permis d'organiser diverses animations auxquelles le public a largement participé dans une ambiance conviviale. Nouveaux locaux qui ont permis d'accueillir tous les élèves de l'école avec leurs enseignants tous les vendredis.

En outre, l'appartenance au réseau des médiathèques de Provence Verte contribue à développer nos activités culturelles en mutualisant les moyens de l'ensemble des médiathèques du territoire :

« *Spectacles de contes, concert, participation à la nuit de la lecture, exposition d'œuvres de Mme Ferré, élan solidaire des enfants envers les résidents confinés de la maison de retraite, participation des élèves au concours manga toshoten, ateliers S.E.V.E. avec Danielle Cayol...* »

De plus, grâce au portail du réseau, il est possible de commander un document dans une médiathèque pour le faire livrer dans celle de son choix.

Une navette se charge de les restituer à leur structure d'origine. Du fait de la crise sanitaire, le nombre de transferts a largement augmenté, les adhérents ayant compris les bienfaits de ce service.

Sans oublier l'accès au wifi et aux postes multimédia mis à disposition de tous, que ce soit pour effectuer des démarches administratives, jouer en réseau ou avec les copains...

Depuis l'inauguration, vous avez très nombreux à vous inscrire ! Ainsi, le nombre d'adhérents est passé de 190 à 420 ! Soit 30% de la population, chiffre en continuelle progression !



N'hésitez pas à entrer dans votre médiathèque ! L'inscription s'y fait en quelques minutes et Katherine et Sylvie se feront un plaisir de vous accueillir.

—
skilleos

Le réseau des médiathèques de Provence Verte et l'Agglomération de La Provence Verte ont le plaisir de vous informer de la mise à disposition d'une nouvelle ressource numérique.

Cette ressource numérique Skilleos est disponible dès maintenant sur le site du Réseau des médiathèques de Provence Verte.

Skilleos est une ressource d'autoformation qui propose plus de 1000 cours en ligne autour de 5 univers :

- > **Loisirs**
- > **Sports, bien être**
- > **Langues**
- > **Compétences pro**
- > **Loisirs enfants, soutien scolaire**

Pour utiliser ce service, vous pouvez vous connecter avec vos identifiants d'inscription de la médiathèque. Si vous n'êtes pas inscrit, il vous suffit de vous y déplacer et de procéder à votre inscription. Celle-ci ne prend que quelques minutes et est gratuite.

Retrouvez le goût d'apprendre

Des milliers de cours interactifs 100% en ligne 24/7 réalisés par les meilleurs Experts et sur tous vos sujets préférés !

TESTER GRATUITEMENT

5 ANS APRÈS L'INCENDIE...

Le 19 juillet 2016, près de 600 ha de forêts sur les communes de Montfort-sur-Argens, Correns et Cotignac étaient détruits par un incendie, quasiment intégralement dans le périmètre Natura 2000 du Val d'Argens. Depuis, de nombreuses actions ont été entreprises pour restaurer le massif et prévoir sa gestion future.

Après le feu, le maire de Montfort conviait les élus concernés et les différents partenaires – Conseil Départemental du Var, Communauté de Communes, Professionnels de la filière bois locaux, Centre Régional de la Propriété Forestière, à se réunir pour organiser rapidement « l'après-feu ». Le bois brûlé pouvait être utilisé par la centrale biomasse proche, Sylviana. Plusieurs exploitants étaient susceptibles de travailler sur le massif de manière indépendante, ce qui risquait d'engendrer une absence de coordination. Pour assurer un chantier cohérent et afin qu'une surface maximale soit traitée, le CRPF a proposé de regrouper les propriétaires en amont des interventions sous forme d'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF).

L'ASL les Bois d'Argens a ainsi vu le jour. Elle compte 160 propriétaires adhérents, représentant une surface de 270 ha sur les communes de Montfort-sur-Argens et Correns. Grâce à différents partenariats et financements l'ASL les Bois d'Argens a pu entreprendre de 2017 jusqu'à récemment environ 160 ha d'opérations d'exploitation et de restauration des terrains incendiés.

La végétation repart et dans certains secteurs de nouveaux travaux ont pu être programmés pour maintenir des milieux ouverts en faveur de la biodiversité et pour renforcer la protection contre les incendies. D'ici avril 2021, vous pourrez observer sur le massif des travaux mis en œuvre par la Fédération Départementale des Chasseurs du Var - attention, il s'agit de chantiers pouvant comprendre des abattages d'arbres en forêt privée, nous vous invitons donc à la plus grande prudence.

- Lieu-dit « les Feutrières » : certaines parcelles avaient fait l'objet d'un abattage des pins brûlés. Le traitement de cette zone a été proposé par l'animation Natura 2000 du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, en raison de la présence d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire (pelouses substeppiques de graminées et annuelles à Brachypode rameux de Provence et des Alpes-Maritimes). Ces milieux non forestiers, abritent des plantes annuelles et à bulbes bien adaptées aux conditions de sécheresses et aux incendies mais qui nécessitent des milieux ouverts peu perturbés. On y trouve une grande diversité de papillons, criquets..., d'oiseaux et de chauves-



souris insectivores. Le maintien d'une structure peu forestière, en mosaïque de végétations herbacées et arbustives permet de conserver la richesse de l'habitat. Les travaux de débroussaillage manuel réalisés fin février 2021 ont eu pour objectif d'éliminer les pins – à la fois les jeunes pousses et les arbres verts adultes, potentiels semenciers, afin que les pins ne colonisent pas à nouveau cet espace. Les buissons, les oliviers, des ronciers présentant un intérêt pour la petite faune sont conservés. Le bois coupé est laissé sur place en andains. Les abords des murs en pierres ne sont pas traités afin de préserver la quiétude de la faune qui s'y réfugie. 6,5 ha devraient être traités entre l'hiver 2020-2021 et le suivant. A l'avenir, un entretien de ces milieux ouverts sera éligible à un financement contrat Natura 2000. Ces travaux ont également un intérêt paysager et pour la protection du village et de la faune contre les incendies.

- Lieu-dit « les Cannebières » : Il s'agit d'une première zone traitée le long de la piste du Défens. Cette opération sera mécanisée partout où la topographie le permettra. Le débroussaillage interviendra entre les cépées de chênes verts. Sur cette zone, il ne s'agit pas d'empêcher la forêt de repousser mais de maintenir un milieu plus clair, en multipliant les clairières et lisières favorables à la diversité faunistique et moins propice aux dépôts d'incendies. Au cours des deux prochains hivers, les travaux devraient se poursuivre plus au sud,



entre les Suys et les Vallons de Martin.
Un entretien pastoral de ce secteur serait intéressant à l'avenir, afin d'éviter des débroussaillages mécaniques trop fréquents.

Questions posées à Jean-Noel Philibert – technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs du Var (FDC 83).

Pourquoi et comment la Fédération des Chasseurs du Var finance ces opérations ?

À l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs, la loi chasse du 24 juillet 2019 a créé un fonds biodiversité dans le cadre du nouvel Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce fonds est abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'État afin de financer des projets portés par les fédérations des chasseurs pour la protection de la biodiversité. La restauration des zones incendiées est l'un des projets d'éco contribution de la FDC 83.

Pourquoi traiter certaines zones de manière mécanisée et d'autres de manière manuelle ?

La mécanisation a l'avantage d'être moins coûteuse, mais, tous les secteurs ne s'y prêtent pas. Parfois, la présence de murs, de pentes trop fortes, de pierres ne permet pas de circuler avec le broyeur. D'autres

fois, comme sur la zone des Feutrières, cela pourrait être techniquement possible, mais, la préservation de certaines espèces ne le permet pas.

Quel est l'intérêt de tels travaux pour la petite faune sauvage ?

La problématique du petit gibier en région méditerranéenne est la fermeture des milieux, des bois trop denses ne sont pas propices aux petits gibiers et plus généralement à la petite faune méditerranéenne. Les travaux que nous menons sur la zone incendiée de Montfort, vont nous permettre de maintenir une partie des milieux ouverts. La végétation après incendie se développe très rapidement, il est déjà très difficile de se frayer un chemin au milieu des bois calcinés et de toutes les espèces colonisatrices. Si on ne fait rien dans quelques années seul les sangliers trouveront un milieu favorable dans les collines de Montfort.

Nous travaillons essentiellement sur la réimplantation de la perdrix rouge et du lapin de garenne, ce sont des espèces emblématiques de notre région, qui sont très sensibles à la fermeture des milieux. Autrefois il y en avait énormément, mais l'abandon des cultures dans les collines (comme l'atteste la présence de nombreuses restanques) envahies par une végétation très dense les a quasiment fait disparaître de nombreux territoires.

Ces travaux permettront également de renforcer la protection contre les incendies et de mettre en valeur toutes ces restanques vestiges de notre patrimoine provençal.

Pourquoi intervenir en hiver ?

Nos travaux peuvent être relativement perturbants pour la faune et la flore, nous essayons de les réaliser au maximum en hiver à la période où il n'y a pas de reproduction et où certaines espèces (de reptiles notamment) sont en hibernation pour provoquer le moins de dérangement possible.



LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES D'HIVER

En lien avec le déroulé pédagogique de l'Ecole de cette année, le Centre de Loisirs avait pour thème : « FEVRIER EN FORET »

Avec l'intervenant du Conservatoire du Patrimoine les enfants ont pu apprendre à connaître les plantes de nos collines et leurs utilisations possibles.

Diverses activités ont été proposées en plus des jeux de cour :

- > De la création « LAND'ART » avec des éléments trouvés et récoltés en Forêt,
- > La réalisation d'un hôtel à insectes, proposée par l'association PAC'KIDS (codes 83)
- > Des balades à vélo,
- > Une sortie au Parc Accrobranches de Six-Fours et pour terminer la journée jeux et goûter sur la plage au bord de la méditerranée.

Nos trois stagiaires BAFA, Céline TALAMINY, Eva WOJTCZAK et Pierre-Antoine MORANT, étaient en stage pratique durant ces deux semaines, voici leurs impressions :

Céline : « Mon stage pratique du BAFA était très intéressant. Suite à cette expérience, j'ai pu apprendre beaucoup de choses sur la façon d'animer les enfants. Se mettre à la place d'Animatrice et créer des activités permet d'enrichir nos compétences et nous prépare pour le métier d'Animateur. Je remercie toute l'équipe d'Animation pour leurs conseils et leur bienveillance car ils sont à notre écoute et très sympathiques. »

Eva : « Une première expérience dans mon nouveau rôle d'Animatrice ! Un grand merci à toute l'équipe qui a su allier rigueur et convivialité pour compléter ma formation malgré un contexte sanitaire difficile. C'est avec un grand enthousiasme que je reviendrai aux prochaines vacances ! »



Pierre-Antoine : « Je remercie toute l'équipe pour ces deux semaines passées au Centre de Loisirs de Montfort sur Argens car cela m'a permis d'acquérir plus de maturité et de responsabilité. Travailler avec les enfants fût une très belle expérience enrichissante. À très vite pour de nouvelles vacances ! »

Toute l'équipe d'Animation a pu apprécier leur implication et leur dévouement et les soutient et les encourage dans leur démarche.

Merci à tous pour votre engagement auprès des enfants de notre commune.

Dominique LIAUTAUD.

INFORMATIONS JEUNESSE

L'Equipe d'Animation du Centre de Loisirs de Montfort sur Argens a choisi comme thème pour cet été : Nature et Découvertes

Les enfants seront accueillis du mercredi 7 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021.

- Inscriptions sur l'Espace Famille : jusqu'au dimanche 30 mai 2021 (date butoir)

- Inscriptions en mairie : du 7 juin au 11 juin 2021 de 9h à 11h15

Plus de renseignements au 04 94 37 22 94

L'agglomération a élaboré un programme d'intérêt général (PIG) dont le but est habiter mieux et louer mieux en Provence Verte. Il consiste en la mise en œuvre d'aides logistique et financière aux propriétaires occupant ou louant leur logement.

Pour plus de précisions s'adresser à la mairie où se situe le bien ou à :

Soliha Var 04 94 22 65 85 | accueil.var@solihavar.fr

CCAS

Vous avez besoin d'aide pour vos déplacements, ou au contraire vous souhaitez proposer votre aide pour accompagner des personnes chez le médecin, le pharmacien...

Faites vous connaître !

Par tél. : 06 99 70 53 63 ou 06 86 74 00 78, ou par mail : ccas@montfortsurargens.fr

INFORMATIONS DIVERSES



Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la Préparation Militaire Marine (PMM) vous permettra de découvrir la Marine Nationale, de vous informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue.

Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement.

La session se déroule sur environ 12 samedis, généralement hors vacances scolaires, répartis du début septembre à la fin du mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon.

Cette préparation entièrement gratuite, sans exigence de niveau scolaire, permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime. Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (PSC1).

ATTENTION : LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ !
Renseignements/Inscriptions : pmmbrignoles@hotmail.fr
Site de la PMM Brignoles : <https://brignolespmm.jimdo.fr>



MISSION LOCALE, UN RÉSEAU POUR L'AUTONOMIE ET L'EMPLOI DES JEUNES DE 16 À 25 ANS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Emploi, formation, logement, santé, mobilité et vie quotidienne, la Mission Locale Ouest Haut Var accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les aide à poser les fondations de leur avenir !

Grâce à un accompagnement à 360°, les conseillers-ères de la Mission Locale proposent un parcours sur mesure selon le profil du jeune. Ils leur apportent des solutions adaptées à leur projet et à leur situation.

Tu as entre 16 et 25 ans et tu n'es plus scolarisé.e ?

Tu cherches des solutions pour ton avenir ?

Tu as envie d'avancer dans ton projet professionnel mais pas que ?

Quels que soient ton cursus, ta situation professionnelle et personnelle, la Mission Locale c'est :

- > Un partenaire pour t'accompagner vers l'emploi
- > Des conseils pour t'orienter et te former
- > Des solutions pour ta vie quotidienne

Alors n'attends plus ! Viens t'inscrire à la Mission Locale pour un accompagnement sur mesure !



Mission Locale Ouest Haut Var | Antenne de Brignoles : 04 94 59 03 40
Quartier le Plan – 83170 BRIGNOLES

Ouverture au public : Lundi au jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30

Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale sur : www.missionlocale-ohv.fr



Covoit'ici : la révolution du covoiturage pour tous débarque le 3 mai en Provence verte !

Le 3 mai 2021, l'Agglomération Provence Verte révolutionne le covoiturage avec l'ouverture à tous de Covoit'ici !

Ce service public et citoyen, développé par la société Ecov,

propose à une communauté de covoitureurs de se connecter en temps réel sur des lignes de covoiturage, grâce à une application.

Pas besoin de réserver à l'avance : il suffit simplement de se rendre à l'arrêt dédié (comme un arrêt de bus !) où des panneaux lumineux préviennent les conducteurs de la présence d'un passager.

Covoit'ici offre de plus sur ses lignes un accompagnement personnalisé et gratuit : Solène et Maxime, nos super-héros de l'équipe assistance, sont joignables pendant les heures d'ouverture du service ! C'est simple, convivial, et sécurisé : chaque membre de la communauté est identifié par un code spécifique, qui permet à Solène et Maxime de savoir à tout moment quel conducteur et quels passagers covoiturent ensemble.

Proposées dans un premier temps à titre expérimental, ces lignes permettront de covoiturer depuis Cotignac, Carcès, Montfort ou Le Val vers Brignoles de 7h à 9h - et dans le sens inverse en fin de journée, de 16h à 19h.

D'autres lignes seront ultérieurement ouvertes si cette expérimentation est concluante.

L'objectif ? Favoriser la mobilité sur le territoire et lutter contre l'auto-solisme (le fait de se déplacer seul dans son véhicule) : un geste solidaire qui permet en plus d'avoir un impact sur l'environnement !

Partager ses trajets est aussi un moyen de renforcer les liens sociaux et l'entraide au sein de l'Agglomération Provence Verte, pour qu'au final plus personne ne reste au bord de la route.

Les lignes Covoit'ici sur l'Agglomération Provence Verte ont tout d'abord ouvert aux conducteurs en mars : un vrai succès puisque ils sont déjà 200 !

Les passagers sont dès le 3 mai invités à tenter l'expérience et à rejoindre la communauté des covoitureurs de Provence verte !

Et parce que chaque covoiturage représente un pas de plus vers des territoires qui respirent mieux et des communautés plus solidaires, les conducteurs seront récompensés à hauteur de 0,50 € par trajet réalisé, afin de valoriser la mise à disposition des sièges libres de leurs véhicules. Une manière de les remercier de transformer leur voiture en transport collectif !

Et pour chaque covoiturage réalisé, ce sont des économies en plus : le conducteur reçoit 1€ supplémentaire par passager transporté !

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

KRIZMANIC ROALD	20/12/2020
PEPE PIERO	04/01/2021
COLLOMBEL JEAN-PIERRE	07/02/2021
ABEILLE JEANNE, ÉPOUSE PASCAL	15/03/2021
POUPARD SUZANNE, ÉPOUSE LEFEBVRE	22/03/2021
PASCAL GASTON	26/03/2021
SAPPA MADELEINE, ÉPOUSE GAOU	31/03/2021
JUBET MADELEINE, ÉPOUSE RICCI	01/04/2021
RAFFAELE MARCEL	11/04/2021

MARIAGES

KOVALCHUK Nathallia et LIOTTA Sandra	21/11/2020
BONETTI Alain et SOUMAGNAS Isabelle	28/11/2020
LAURENT Pablo et LOPEZ ORDONEZ Norma	05/12/2020

NAISSANCE

BRABANT Raphaël	03/10/2020
RIZZA Mathilda	05/12/2020
DUREUX Adrian	03/01/2021